

11 mars 2011

# 100 % actualité

Récompenses

**Allianz**   
Global Investors

## Lipper fund awards 2011 France : une pluie de récompenses pour Allianz Global Investors



Le jeudi 10 mars, les Lipper Fund Awards organisés par Thomson Reuters, ont récompensé les meilleurs OPCVM commercialisés sur le marché français pour la qualité de leurs performances<sup>1</sup>. 8 récompenses ont été attribuées à des fonds du groupe Allianz Global Investors.

- **Allianz Euro High Yield** a décroché deux prix dans la catégorie Obligations Euro High Yield : meilleur fonds sur 3 et 5 ans, et ce, pour la deuxième année consécutive.

- **Allianz Foncier** a reçu le prix du meilleur fonds de la catégorie Actions secteur immobilier Europe sur 10 ans, lui aussi pour la seconde année consécutive.
- **Allianz RCM China** a obtenu le prix du meilleur fonds de la catégorie Actions Chine pour ses performances sur 5 ans.
- **Allianz RCM Europe Equity Growth AT - Eur** - a reçu le prix du meilleur fonds dans la catégorie Actions Europe sur 3 ans.
- **Allianz RCM Euroland Equity Growth AT - Eur** - a obtenu le prix du meilleur fonds sur 3 ans dans la catégorie Actions zone Euro.
- Enfin, **Allianz RCM Emerging Europe A - Eur** - remporte deux prix pour ses performances sur 3 et 10 ans dans la catégorie Actions marchés émergents Europe.

Les Lipper Fund Awards 2011 en France s'inscrivent dans le cadre d'une série d'événements à travers le monde, couvrant 23 pays, les Thomson Reuters Awards pour l'Excellence.

Pour le calcul des Awards, Lipper prend en compte tous les fonds enregistrés à la vente en France, qu'ils soient domiciliés en France ou à l'étranger.

Des Awards sont remis aux fonds ayant un historique de 3, 5 et 10 ans à la fin de l'année d'évaluation et appartenant à une classification Lipper action, obligation ou mixte, comportant au minimum 10 fonds.

Chaque award et grand prix sont calculés en utilisant la notation Lipper de performances régulières ajustées du risque.

<sup>1</sup> Performances arrêtées au 31 décembre 2010. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Allianz RCM Europe Equity Growth, Allianz RCM Euroland Equity Growth, Allianz RCM China sont des compartiments d'Allianz Global Investors Fund, une société d'investissement à capital variable régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et agréée par l'autorité de tutelle (la CSSF) en tant qu'OPCVM coordonné conformément aux règles de la directive européenne 85/611/CE. Allianz Global Investors Fund a obtenu l'autorisation de commercialisation en France de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 15 décembre 2006. Société Générale, 29, boulevard Haussmann, F-75009 Paris, est le correspondant centralisateur en France de Allianz Global Investors Fund. Les risques du fonds sont définis de manière détaillée dans le prospectus. Allianz RCM Europe Equity Growth et Allianz RCM Euroland Equity Growth ont obtenu l'autorisation de commercialisation en France de l'AMF le 15/12/2006 et Allianz RCM China l'a obtenu le 30/01/2009. Allianz RCM Emerging Europe est un compartiment d'Allianz Global Investors Fund III, fonds commun de placement (FCP) de droit luxembourgeois constitué le 4 janvier 1993 sous la dénomination CB-Lux-Portfolio au Luxembourg en vertu de la Partie I de la loi luxembourgeoise du 20/12/2002 sur les Organismes de placement collectif (la « loi ») et répond à la qualité d'Organisme de placement collectif en valeurs mobilières (« OPCVM ») au sens de la Directive 85/611/CEE, telle que modifiée. Allianz RCM Emerging Europe a obtenu l'autorisation de commercialisation en France de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 15/03/2001. Allianz Euro High Yield est un fonds commun de placement (« FCP ») régie par les lois de la France et agréée par l'autorité de tutelle (l'AMF). Les risques du fonds sont définis de manière détaillée dans le prospectus. Allianz Foncier est une SICAV (Société d'Investissement à Capital Variable) régie par les lois de la France et agréée par l'autorité de tutelle (l'AMF). Les risques du fonds sont définis de manière détaillée dans le prospectus. Le prospectus simplifié ou la notice d'information doit être remis aux porteurs préalablement à la souscription. Il est disponible gratuitement sur simple demande auprès d'Allianz Global Investors France ou sur son site [www.allianzgi.fr](http://www.allianzgi.fr) ou auprès des entités qui commercialisent ce produit. Il ne peut être donné aucune assurance que ce fonds atteindra ses objectifs. Les gains échéants au client peuvent se voir augmentés ou réduits (notamment en fonction des fluctuations de taux de change). Document non contractuel. Document édité par Allianz Global Investors France - Allianz Global Investors France - Société Anonyme au capital de 10 159 600 euros - RCS Paris 352 820 252 - Siège Social : 20 rue Le Peletier, 75444 Paris Cedex 09 - Société de Gestion de portefeuille agréée par la Commission des Opérations de Bourse le 30 juin 1997 sous le numéro GP-97-063. La valeur des actions peut aussi bien diminuer qu'augmenter. e document est réalisé à titre d'information et ne saurait constituer une offre commerciale ou de conseil d'ordre juridique ou fiscal. Les opinions développées dans ce document reflètent le jugement d'Allianz Global Investors France au jour de sa rédaction et sont donc susceptibles d'être modifiées à tout moment sans préavis. Allianz Global Investors France s'efforce d'utiliser des informations pertinentes, fiables et contrôlées. Toutefois, Allianz Global Investors France ne saurait être tenue responsable, de quelque façon que ce soit, de tout dommage direct ou indirect résultant de l'usage de la présente publication ou des informations qu'elle contient. Cette publication ne peut être reproduite, en totalité ou en partie, ou communiquée à des tiers sans l'autorisation préalable et écrite d'Allianz Global Investors France.